

Comment valoriser l'eau de pluie en entreprise ?



Face aux enjeux croissants liés à la gestion durable de l'eau, la récupération des eaux de pluie issues des toitures s'impose comme une solution à la fois économique et écologique. En substituant l'eau de pluie à l'eau potable pour des usages comme l'alimentation des chasses d'eau, le nettoyage des sols, le lavage de véhicules ou l'arrosage, les entreprises peuvent à la fois réduire leur consommation d'eau traitée, maîtriser leurs coûts et améliorer durablement leur

empreinte hydrique.

Pourquoi valoriser l'eau de pluie ?

Le Luxembourg bénéficie d'une pluviométrie annuelle moyenne de 850 mm, soit l'équivalent de 850 litres d'eau par m² de toiture. Après déduction des pertes (évaporation, absorption, etc), entre 650 et 750 litres restent récupérables, ce qui représente une ressource abondante largement sous-exploitée par les entreprises. Pour une toiture de 1.000 m², cela correspond à près de 700.000 litres d'eau par an.

La récupération de l'eau de pluie répond à plusieurs enjeux stratégiques :

- Réduction des coûts liés à l'eau potable
- Amélioration de la résilience face aux sécheresses et aux tensions d'approvisionnement
- Contribution aux objectifs de durabilité

Exemples d'usages ne nécessitant pas une qualité «eau potable» :

- Chasses d'eau : environ 12 litres/jour/personne
- Lavage d'une voiture : 60 litres
- Lavage d'un camion : 400 litres
- Nettoyage des sols : 20 litres/jour/100m²
- Arrosage : variable selon saison

Que faut-il évaluer avant d'investir dans la récupération d'eau de pluie ?

- Potentiel de récupération d'eau qui dépend des données pluviométriques (à consulter sur [meteolux. lu](https://meteolux.lu)), de la surface utile de toiture et du coefficient de ruissellement (fraction de l'eau de pluie effectivement récupérable), qui va de 0,30 pour une toiture végétalisée à 0,95 pour une toiture en métal (acier, zinc)
- Consommation détaillée en fonction du nombre de jours ouvrés, des fluctuations d'activité, des variations saisonnières...
- Dimensionnement de l'installation : le système doit être dimensionné sur le plus petit volume entre l'eau de pluie disponible et l'eau réellement consommée
- Rapport coût/bénéfice :

- coûts : étude de faisabilité, conception, travaux, équipements et leur renouvellement (durée de vie d'une pompe = 10 ans environ), coûts de maintenance, énergie
- gains : économies sur la facture d'eau potable et certains produits de traitement, meilleure résilience du site valorisable dans les démarches de durabilité.

Quelles sont les aides financières disponibles ?

- [Fit4Sustainability](#) finance entre 60 et 80% des études de faisabilité et de l'accompagnement par un consultant pour définir un plan d'action
- [SME packages – sustainability](#) finance l'implémentation d'outils de réduction d'utilisation d'eau pour des projets allant de 3.000 à 25.000 euros HTVA (renseignements auprès de la [House of Sustainability](#))

Pour aller plus loin

Le [Guide technique sur l'eau de pluie](#), coproduit par l'Administration de la Gestion de l'Eau et le [LIST](#), accompagne les porteurs de projet, de la faisabilité au calcul du retour sur investissement.